

## RELATIONS INTERVENANTS-PARENTS D'ADULTES AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE EN SOUTIEN RÉSIDENTIEL

Marie-France Racine-Gagné

À l'heure actuelle, dans le domaine de la déficience intellectuelle, le partenariat est l'idéal souhaité dans les relations entre les parents et les intervenants. Cet article présente les résultats d'une recherche de type qualitatif qui porte sur la perception de parents d'adultes ayant une déficience intellectuelle de leurs relations avec les intervenants et des facteurs qui les influencent, et ce, en contexte de soutien résidentiel. Une majorité des parents rencontrés a affirmé être satisfaite des relations entretenues avec les intervenants. Plusieurs facteurs influençant ces relations ont pu être identifiés et relèvent de différents niveaux : l'organisation des services, les intervenants, les parents et les personnes ayant une déficience intellectuelle.

### PROBLÉMATIQUE

Dans le domaine de la déficience intellectuelle, les avantages du partenariat avec les parents ne sont plus à démontrer. D'abord, le fait que les parents se sentent respectés, compris et considérés amène une augmentation de leur implication et de leur motivation dans le plan d'intervention (Pelchat et Lefebvre, 2004). Puis, travailler en partenariat avec les parents augmente aussi leur niveau de satisfaction en regard des services offerts à leur enfant (Blue-Banning, Summers, Frankland, Nelson et Beegle, 2004), en plus d'augmenter leur qualité de vie en facilitant leur adaptation à des situations difficiles (Pelchat, 2006; Van Riper, 1999).

Le partenariat implique toutefois une remise en question de pratiques établies. À la base, il amène les intervenants à revoir leur rapport au pouvoir (Blue-Banning et al., 2004; Bouchard, Pelchat et Boudreault, 1996a). Bien que les avantages du partenariat soient multiples, il ressort à l'heure actuelle qu'il paraît peu s'inscrire dans les pratiques

courantes (Baker, Heller, Blacher et Pfeiffer, 1995; Blue-Banning et al., 2004; Boisvert et Guillemette, 2002; Bouchard, 1999a; Bouchard et al., 1996a; Chatelangat, Panchaud Mingrone et Dmenjoz, 2004; Gouvernement du Québec, 1995; Lambert, 2003; Lévesque-Lamontagne, 1991; Pelchat et Lefebvre, 2003; Schwartz, 2005). En fait, le partenariat se définit ainsi :

L'association de personnes (la personne vivant des incapacités, ses parents et les intervenants), (...) la reconnaissance de leurs expertises et de leurs ressources réciproques, (...) le rapport d'égalité entre eux dans la prise de décision par consensus entre les partenaires... (Bouchard, Pelchat et Boudreault, 1996b, p. 23).

Au cours de leur vie, pour différents motifs, certaines personnes ayant une déficience intellectuelle auront recours à un hébergement. Pour les parents, le processus de déménagement de leur

Il s'agit d'un mémoire déposé en 2009 dans le cadre d'une maîtrise en travail social à l'Université de Montréal et accepté par le jury d'évaluation composé des personnes suivantes : Jean-Marie Bouchard, examinateur externe, Marie-Andrée Poirier, directrice de recherche et Sonia Gauthier, présidente-rapporteur.

---

Marie-France Racine-Gagné, M.Sc., Travailleuse sociale,  
Hôpital Louis-H.Lafontaine, Adresse électronique :  
maracine.hlhl@ssss.gouv.qc.ca

enfant s'avère complexe (Hanneman et Blacher, 1998). Peu importe le ou les motif(s) ayant mené à l'hébergement en soutien résidentiel, les parents, pour la plupart, demeurent impliqués auprès de leur enfant suite au déménagement (Baker et Blacher, 2002; Baker, Blacher et Pfeiffer, 1996; Mailick Seltzer, Wyngaarden Krauss, Hong et Orsmond, 2001; Schwartz, 2005). D'ailleurs, chez les personnes ayant une déficience intellectuelle qui se trouvent en soutien résidentiel, l'implication parentale améliore leur qualité de vie (Schwartz et Rabinovitz, 2003). Selon des auteurs, l'implication des parents est, quant à elle, influencée par la place faite aux parents par les intervenants (Stoneman et Crapps, 1990; Baker et al., 1996). Au-delà des rencontres, il faut toutefois s'attarder aux attitudes des intervenants lors de ces rencontres (Baker et al., 1995; Laufer, 1990).

### **OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

1. Explorer la perception des parents, dans le contexte de soutien résidentiel d'adultes ayant une déficience intellectuelle, de la nature de leurs relations avec les intervenants.
2. Identifier, à partir de la perception des parents, les facteurs qui influencent leurs relations avec les intervenants, toujours dans le même contexte.

### **DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE**

Une méthodologie qualitative a été privilégiée avec des entrevues semi-structurées. La première partie de l'entrevue concernait l'expérience des parents en regard du déménagement de leur enfant. La seconde partie traitait de la nature des relations avec les intervenants. La dernière partie de l'entrevue concernait les facteurs influençant les relations entre les parents et les intervenants. Le terme « intervenant » regroupe les éducateurs spécialisés et les travailleurs sociaux.

Une analyse de contenu par thèmes a été réalisée. Une grille de catégorisation a été élaborée à partir des entrevues de recherche. L'arbre thématique est composé de six thèmes : le déménagement, les caractéristiques des intervenants, la perception des

parents de leurs rôles, les contacts entre les parents et les intervenants, les facteurs influençant les relations et leurs recommandations. Les parents ont été recrutés via des regroupements d'associations, des associations de parents et des organismes communautaires.

Dix parents ont été rencontrés (pères et mères). L'âge des parents variait de 52 à 65 ans et l'âge des enfants des parents rencontrés de 23 à 40 ans. Le niveau de déficience intellectuelle des personnes se trouvant en soutien résidentiel se situait entre léger et profond. Quant aux types de ressources d'hébergement des personnes, il s'agissait de résidences à assistance continue, intermédiaire et familiale. Celles-ci relevaient de CRDITED (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement) de l'île de Montréal, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord de Montréal.

### **PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

#### **Le rôle des parents suite au déménagement**

En ce qui concerne la définition de leur rôle, tous les parents parlent de leur stabilité auprès de la personne. Ils parlent aussi d'un rôle de défense de droits. Ils veillent ainsi à ce que les besoins de leur enfant soient répondus. Le témoignage d'un parent va en ce sens :

Je suis un peu comme un chien de garde. (...) Il y a des affaires qui sont plus importantes que d'autres puis il faut être là pour y voir. Mon rôle, je continue tout le temps. Je monte aux barricades personnellement quand il y a des affaires à changer (Parent 4).

Puis, il y a le rôle dans les prises de décisions concernant leur enfant. Certains parents mentionnent déléguer des aspects, comme les achats de vêtements ou la gestion des troubles du comportement. Certains tiennent par contre à faire partie intégrante de toutes les prises de décisions. Enfin, des parents campent un rôle dans la recherche de solutions à des situations problématiques vécues par leur enfant dans son milieu.

### **La satisfaction de la nature des relations entre les parents et les intervenants**

Pour ce qui est de qualifier la nature de leurs relations avec les intervenants, une majorité de parents se dit satisfaite des rapports, et ce, même si plusieurs affirment ne pas toujours être d'accord avec le point de vue de ces derniers. Quelques parents verbalisent par contre être insatisfaits de leur relation avec les intervenants.

### **Les facteurs influençant les relations entre les parents et les intervenants**

Les parents évoquent que de nombreux facteurs influencent leurs relations avec les intervenants : des facteurs relevant des intervenants, des parents, du CRDITED et de la personne ayant une déficience intellectuelle. Lorsqu'ils sont questionnés sur les facteurs qui influencent les relations, les parents parlent d'emblée des éléments qui relèvent des intervenants. Ils sont ici présentés et reflètent la vision des parents.

Quant aux facteurs relevant des intervenants, ceux-ci sont identifiés :

- *La reconnaissance de la contribution du parent.* Les parents entendent alors qu'ils peuvent occuper la place qu'ils souhaitent et qu'ils sont reconnus dans leur histoire, leurs valeurs et leurs compétences.
- *L'expérience de l'intervenant.* Selon des parents, l'expérience permet d'acquérir une crédibilité dans le milieu, une connaissance approfondie des ressources disponibles et de consolider la théorie et la pratique.
- *Le respect des droits de la personne ayant une déficience intellectuelle et l'engagement.* Plusieurs parents expriment qu'il leur importe de sentir que les intervenants demeurent centrés sur le bien-être de la personne et le respect de ses droits.
- *La compétence.* Ici, la compétence réfère à la capacité d'identifier et de répondre adéquatement aux besoins de la personne ayant une déficience intellectuelle en arrivant à une vision juste de sa problématique
- *La cohérence entre le discours et l'action.* Il est rapporté par des parents que c'est une chose de s'engager à faire des suivis, mais qu'il faut que ceux-ci s'actualisent.

- *La disponibilité des intervenants pour les parents.* Ce facteur peut dépendre de la charge de travail des intervenants, mais aussi de la perception de ceux-ci de la place que les parents peuvent occuper dans l'intervention.

- *La qualité de la communication.* Selon les parents rencontrés, les intervenants doivent détenir des habiletés pour communiquer adéquatement avec eux (l'aisance, la vulgarisation, la transparence).

Quant aux facteurs relevant des parents, ceux-ci sont identifiés :

- *Les habiletés de communication.* En abordant la question des habiletés de communication, les parents traitent aussi de leur responsabilité à ce niveau par ce qu'ils disent à l'intervenant et la manière dont ils le disent.

- *La reconnaissance de l'intervenant.* Il s'agit d'accepter que la vision des intervenants, même si elle diffère de celle des parents, puisse être valide et de donner la chance aux intervenants de faire leur travail, les laisser faire leurs preuves.

- *Les exigences des parents.* Des parents nomment qu'un trop haut niveau d'exigences peut créer de l'insatisfaction alors que leurs demandes ne peuvent pas toujours être répondues.

Quant aux facteurs relevant des CRDITED, ceux-ci sont identifiés :

- *La philosophie d'intervention de l'établissement.* Lorsqu'ils dispensent des services, les intervenants s'inscrivent dans une philosophie d'intervention prônée par l'établissement. Si la philosophie encourage que les familles occupent une place dans les services, des parents croient que l'approche des intervenants en sera teintée. De même, si la philosophie d'intervention prônée est cohérente avec celle des parents, les services ont plus de chances de les satisfaire.

- *La latitude et le soutien accordés aux intervenants.* Des parents perçoivent que dans certaines situations, les intervenants sont limités dans leur champ d'action. Ainsi, selon eux, il faut considérer ce que l'employeur permet aux intervenants de faire et où ce dernier fixe des limites dans les interventions. Beaucoup de parents parlent aussi du phénomène d'épui-

sement des intervenants. Ils s'interrogent alors sur le soutien qui est offert aux intervenants.

- *Les règles de fonctionnement et les types de services offerts.* Des parents expriment des inquiétudes en lien avec les transformations du réseau de la santé et des services sociaux, notamment en ce qui a trait au développement accru de résidences intermédiaires et familiales.

- *Les ressources disponibles.* Les ressources disponibles réfèrent aux ressources humaines et financières.

- *La qualité des services offerts.* Plusieurs parents croient qu'il est de la responsabilité des CRDITED de s'assurer de la qualité des services offerts, tant au niveau des ressources humaines que des milieux.

Enfin, le facteur influençant les relations qui relèvent de la personne ayant une déficience intellectuelle est le suivant :

- *La perception des personnes de leurs intervenants.* Le fait que les personnes apprécient leurs intervenants semble influencer positivement la perception des parents de ces derniers.

## **DISCUSSION DES RÉSULTATS**

### **État des relations entre les parents et les intervenants dans les situations de soutien résidentiel**

À l'analyse de l'expérience des parents, bien que des similitudes existent, il n'est pas possible de ressortir un portrait unique des relations vécues et souhaitées avec les intervenants. Chacun possède sa propre vision de la manière dont les relations doivent s'établir pour être satisfaisantes.

Dans les situations où les parents se disent satisfaits de leurs relations avec les intervenants, pouvons-nous parler de partenariat? Rappelons qu'à la base, c'est par l'autodétermination et l'appropriation que peut s'actualiser le partenariat (Pelchat et Lefebvre, 2004). L'autodétermination réfère « à l'habileté de se rendre capable d'assumer la responsabilité de décider, de préciser ses besoins et ses objectifs

d'intervention, son rôle... » (Bouchard et al., 1996b, p. 24). L'appropriation se définit comme : « l'acquisition du sentiment de compétence et de confiance en ses ressources [...] pour coopérer avec les services professionnels de l'adaptation et de la réadaptation et pour devenir partenaire [...] » (Bouchard et al., 1996b, p. 24). Dans le discours des parents qui se disent satisfaits de leurs relations, leur contribution est reconnue alors qu'ils expliquent être en mesure de s'impliquer comme ils le souhaitent, en fonction de leur propre définition de leur rôle et que leurs compétences sont valorisées. Dans ces situations, un partenariat semble alors présent. Un écart semble donc exister entre les résultats de notre recherche et ceux des écrits dans le domaine de la déficience intellectuelle qui suggèrent que le partenariat s'avère peu présent dans les relations.

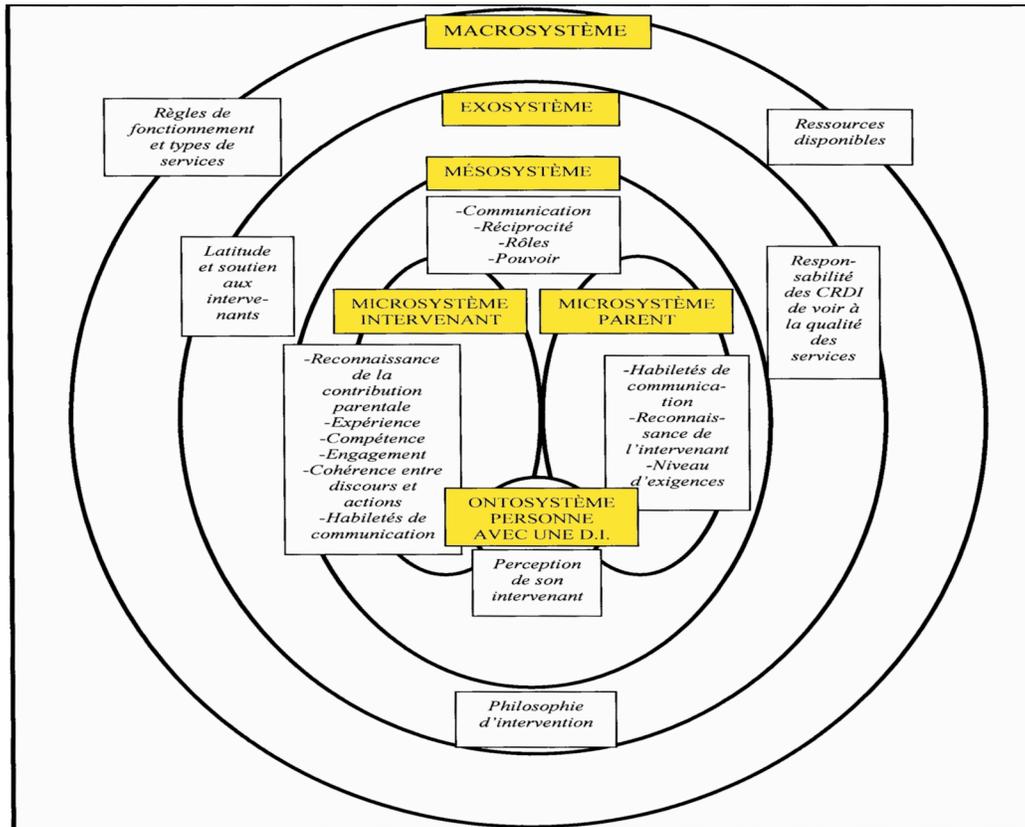
### **Les facteurs influençant les relations selon les modèles écologique et systémique familial**

Les modèles écologique et systémique sont utilisés pour l'analyse des facteurs. Le modèle écologique considère l'adaptation mutuelle et continue de l'individu et de son environnement. Ce processus d'adaptation se voit influencé par différents niveaux de systèmes (Bronfenbrenner, 1979). Le modèle systémique fournit, quant à lui, une lecture des conduites interactionnelles à l'intérieur d'un système. Les relations entre les parents et les intervenants se situent au niveau du mésosystème. Il faut, par contre, prendre en considération l'influence des autres systèmes, ce que les parents appuient en reconnaissant que des facteurs externes au mésosystème influencent leurs relations avec les intervenants. Ces facteurs ont été présentés à la section précédente et sont ici regroupés dans un schéma selon le système auquel ils appartiennent : le macrosystème, l'exosystème, le mésosystème, le microsystème et l'ontosystème.

Par l'approche systémique, cette étude considère d'abord la communication (qui relève tant des intervenants que des parents). Les habiletés de communication requises tant par les parents que les intervenants réfèrent aux deux niveaux de communication : la communication non verbale et verbale (Adler et Towne, 1998).

## Schéma

### Facteurs influençant les relations entre les parents et les intervenants dans les situations d'hébergement selon l'approche écologique



Ensuite, il y a la réciprocité. Elle implique qu'il existe une circularité dans la relation, sans quoi les messages adressés sont unidirectionnels (Benoît, Malarewicz, Beaujean, Colas et Kannas, 1988). Selon les situations, le nombre d'intervenants en présence auprès des parents peut être plus élevé et il y a alors possibilité que se créent des alliances et des coalitions (Desrosiers et Vandoni, 2003). En présence de coalitions, la réciprocité s'avère alors complexe à établir. Une majorité de parents n'a pas relevé de problème de réciprocité dans leurs relations. Dans certaines situations toutefois, il y a présence d'une coalition où le parent se sent isolé.

Les rôles constituent une autre notion de l'approche. Les parents parlent de l'importance du respect des rôles de chacun. Selon la perspective de chacun, la vision des rôles peut différer. C'est ce qu'avancent Amiguet et Julier (1996) en parlant des rôles attendus et des rôles joués. La nuance entre les deux s'avère importante dans l'analyse des relations puisqu'une perception erronée ou préconçue de la vision de l'autre (de son rôle, de ses attentes) peut mener à des tensions. Les résultats obtenus démontrent d'ailleurs que si des similitudes existent entre les parents quant à la définition de leurs rôles et de ceux des intervenants, des différences sont aussi présentes dans la manière de les actualiser.

Enfin, il y a la notion de pouvoir. Tous les parents rencontrés tiennent à être impliqués dans les prises de décisions concernant leur enfant. Dans les relations, les prises de décisions réfèrent à des enjeux de pouvoir (Adler et Towne, 1998). Pour traiter de la répartition du pouvoir dans les relations, il est question de contrôle unilatéral ou bilatéral (Pelchat et Lefebvre, 2004). Alors qu'en présence d'un contrôle unilatéral il y a peu de place pour le point de vue de l'autre, le contrôle bilatéral permet la reconnaissance de l'autre. Dans une majorité des situations présentées, la dynamique de pouvoir réfère à un contrôle bilatéral alors que les parents disent se sentir activement impliqués dans les prises de décisions. Par contre, certains parents décrivent se trouver dans une dynamique de contrôle unilatéral.

### **Les limites de la recherche**

Une première limite de la recherche concerne la taille de l'échantillon. Ensuite, via les organismes interpellés dans le recrutement, les sujets ont, pour plusieurs, été ciblés par des représentants de ces organismes. Nous pouvons alors questionner s'il y a présence d'une subjectivité dans les références. De plus, nous soupçonnons que nous n'avons pas eu accès à des parents qui se sentent moins à l'aise d'élaborer sur le vécu et qui vivent pourtant le type de situation étudiée. Cet élément aurait pu avoir un effet sur le sujet même de l'étude. Enfin, nous sommes d'avis qu'une recherche traitant aussi du point de vue des intervenants permettrait une vision plus globale et complète de la situation.

### **CONCLUSION**

Les résultats de cette recherche, comme ceux des travaux recensés, indiquent que les facteurs influençant les relations relèvent de différents systèmes. Un élément majeur à considérer en

contexte de soutien résidentiel concerne l'établissement du lien de confiance entre les parents et les intervenants. Dans les situations de soutien résidentiel, plusieurs parents parlent du processus d'acceptation, notamment par rapport aux valeurs qui sont maintenant transmises à leur enfant; valeurs qui sont parfois différentes des leurs. N'excluant pas l'importance de tous les facteurs traités, nous constatons que deux éléments sont prédominants dans l'établissement des relations entre les parents et les intervenants dans le contexte d'hébergement. D'abord, il y a la reconnaissance de la contribution parentale. Ensuite, il y a la perception de bien-être de la personne ayant une déficience intellectuelle. En fait, l'établissement du lien de confiance passe par la perception que la personne hébergée est bien ou que les intervenants font tout en leur possible pour qu'elle le soit.

Pour faciliter l'établissement d'une relation de partenariat entre les parents et les intervenants, il serait aidant qu'un temps soit consacré pour discuter de la relation à établir, ce que nous appelons « les balises de collaboration ». Les rôles, les visions et les attentes de chacun devraient alors être précisés et négociés. Cela permettrait de prévenir des insatisfactions de part et d'autre. Au plan organisationnel, à l'instar de St-Onge, Béguet et Fougeyrollas (2002), nous suggérons également que des mécanismes devraient être mis en place par les CRDITED pour que le partenariat avec les parents constitue une priorité dans l'intervention.

Cette recherche amène à supposer qu'un facteur important dans les relations concerne la capacité des parents à faire valoir leur point de vue. La majorité des parents rencontrés se dit à l'aise de faire valoir ses droits et ceux de leur enfant. Pourtant, en référant à l'écrit de Chatelanat et ses collaborateurs (2004) ainsi qu'à celui de Munro (1991), il appert que ce n'est pas le cas pour la majorité des parents.

## RELATIONS BETWEEN SOCIAL WORKERS AND PARENTS OF ADULTS WITH INTELLECTUAL DISABILITY IN THE CONTEX OF RESIDENTIAL SUPPORT

At the present time in the field of intellectual disability, partnership is the preferred model with respect to the relations between parents and social workers. This article presents the results of a qualitative research study on the perception of parents' adults with intellectual disability about their relations with the social workers and the factors influencing them, in the context of residential support. A majority of the parents interviewed stated that they were satisfied with the relations maintained with the social workers. Several factors influencing these relations were identified and fall into different categories : the organization of the services, the social workers, the parents and the adults with intellectual disability.

### BIBLIOGRAPHIE

- ADLER, R. B., TOWNE, N. (1998). *Communication et interactions*. Laval : Éditions Études Vivantes (2ème Édition).
- AMIGUET, O., JULIER, C. (1996). *L'intervention systémique dans le travail social. Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*. Genève : IES.
- BAKER, B. L., BLACHER, J. (2002). For Better or Worse? Impact of Residential Placement on Families. *American Association on Mental Retardation*, 40, 1-13.
- BAKER, B. L., BLACHER, J., PFEIFFER, S. I. (1996). Family Involvement in Residential Treatment. *American Journal on Mental Retardation*, 101, 1-14.
- BAKER, B. L., HELLER, T. L., BLACHER, J., PFEIFFER, S. I. (1995). Staff Attitudes Toward Family Involvement in Residential Treatment Center of Children. *Psychiatric Services*, 46, 60-65.
- BENOÎT, J.-C., MALAREWICZ, J.-A., BEAUJEAN, J., COLAS, Y., KANNAS, S. (1988). *Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques*. Paris : Les Éditions ESF.
- BLUE-BANNING, M., SUMMERS, J. A., FRANKLAND, H. C., LORD NELSON, L., BEEGLE, G. (2004). Dimensions of Family and Professional Partnerships : Constructive Guidelines for Collaboration. *Exceptional Children*, 70, 167-184.
- BOISVERT, D., GUILLEMETTE, F. (2002). *Représentation et satisfaction des personnes présentant une déficience intellectuelle envers l'utilisation des plans de services individualisés*. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- BOUCHARD, J.-M. (1999a). Famille et savoir à partager : des intentions à l'action. *Apprentissage et socialisation*, 19, 47-58.
- BOUCHARD, J.-M. (1999b). Situations des parents et spécificités du Québec. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 185-191.
- BOUCHARD, J.-M., PELCHAT, D., BOUDREAULT, P. (1996a). Les parents et les intervenants, où en sont leurs relations? *Apprentissage et Socialisation*, 17, 41-48.
- BOUCHARD, J.-M., PELCHAT, D., BOUDREAULT, P. (1996b). Les relations parents et intervenants : perspectives théoriques, *Apprentissage et Socialisation*, 17, 21-34.
- BRONFENBRENNER, U. (1979). *The ecology of human development*. Cambridge : Harvard University Press.
- CHATELANAT, G., PANCHAUD MINGRONE, I., NIGGL DOMENJOZ, G. (2004). De l'intégration sociale nécessaire des connaissances et des acteurs en éducation spéciale. Dans Chatelanat, G., Moro, C. et Saada-Robert, M. (dir). *Unité et pluralité des sciences de l'éducation. Sondages au cœur de la recherche* (p. 205-225). Suisse : Peterlang.

- DESROSIERS, H., VANDONI, C. (2003). Un regard systémique sur les familles. Dans Tassé, M. & Morin, D. (dir.), *La déficience intellectuelle* (p. 229-241). Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (1995). *Les familles des personnes handicapées*. Québec : Conseil de la famille.
- HANNEMAN, R., BLACHER, J. (1998). Predicting Placement in Families Who Have Children With Severe Handicaps : A Longitudinal Analysis, *American Association on Mental Retardation*, 102, 392-408.
- LAMBERT, J.-L. (2003). Parents et intervenants face aux adolescents et aux adultes déficients mentaux. *Éducation et Francophonie*, XXXI, 75-86.
- LAUFER, Z. (1990). Family ties as viewed by child care and treatment personnel in residential settings for children aged 6-14. *Child and Youth Care Quarterly*, 19, p. 49-57.
- LÉVESQUE-LAMONTAGNE, M. (1991). Déficience intellectuelle : La place que le parent doit prendre dans l'intervention. *Psychologie Préventive*, 19, 30-35.
- MAILICK SELTZER, M., WYNGAARDEN KRAUSS, M., HONG, J., ORSMOND, G. I. (2001). Continuity or Discontinuity of family Involvement Following Residential Transitions of Adults Who Have Mental Retardation. *American Association on Mental Retardation*, 39, 181-194.
- MUNRO, D. (1991). Le modèle de démarche graduée pour aider les familles à défendre efficacement leurs intérêts. *Santé mentale au Canada*, mars, 1-6.
- PELCHAT, D. (2006). Le PRIFAM : transformations des pratiques et de tous ceux qui y sont impliqués. *Éducation du Patient et Enjeux de Santé*, 24, 66-71.
- PELCHAT, D., LEFEBVRE, H. (2003). Appropriation des savoirs parentaux dans la continuité des services pour les familles ayant un enfant atteint d'une déficience motrice cérébrale. *Éducation et Francophonie*, XXXI, 130-146.
- PELCHAT, D., LEFEBVRE, H. (2004). *Apprendre ensemble. Le PRIFAM, Programme d'intervention interdisciplinaire et familiale*. Montréal : Chenelière Éducation.
- SCHWARTZ, C. (2005). Parental involvement in residential care and perceptions of their offspring's life satisfaction in residential facilities for adults with intellectual disability. *Journal of Intellectual & Developmental Disability*, 30, 146-155.
- SCHWARTZ, C., RABINOVITZ, S. (2003). Life satisfaction of people with intellectual disability living in community residences: perceptions of the residents, their parents and staff members. *Journal of Intellectual Disability Research*, 47, 75-84.
- STONEMAN, Z., CRAPPS, J. M. (1990). Mentally retarded individuals in family care homes : relationships with the family-of-origin. *American Journal of Mental Retardation*, 94, 420-430.
- ST-ONGE, M., BÉGUET, V., FOUGEYROLLAS, P. (2002). Qualité et conditions de collaboration avec les familles perçues par le personnel de réadaptation en milieu psychiatrique et de déficience physique. *Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*, 21, 115-135.
- VAN RIPER, M. (1999). Maternal perceptions of family-provider relationships and well-being in families of children with Down Syndrome. *Research in Nursing & Health*, 22, 357-368.